



Le Mans, le 8 septembre 2017

Elections de 7 juges au tribunal de commerce du Mans

Les élections au tribunal de commerce du Mans auront lieu le mardi 3 octobre 2017 (et le 16 octobre 2017 en cas de second tour).

Les candidatures sont reçues dès à présent à la préfecture de la Sarthe – bureau des élections - et jusqu'au vendredi 15 septembre 2017 à 18 heures précises.

Le vote se déroulera par correspondance.

Chaque électeur recevra, entre le 18 et 23 septembre 2017, le matériel nécessaire au vote. Les enveloppes de scrutin devront parvenir à la préfecture, au plus tard le :

⇒ Mercredi 4 octobre 2017 pour le premier tour de scrutin

⇒ Mardi 17 octobre 2017 en cas de second tour de scrutin

Les renseignements relatifs aux modalités de candidature et de vote pourront être obtenus auprès de la préfecture au 02-43-39-71-20 ou au 02-43-39-71-21.